

Montréal, le 18 février 2013

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Pierre Paquet
Miller Thomson Pouliot
1155, boul. René-Lévesque ouest
31^e étage
Montréal (Québec) H3B 3S

M^e André Turmel
Fasken, Martineau
Tour de la Bourse, bureau 3700
C.P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9

M^{es} Geneviève Bergeron et Jean Lortie
McCarthy Tétrault
Bureau 2500
1000, de la Gauchetière ouest
Montréal (Québec) H3B 0A2

**Objet : Tshiuétiñ Énergie et Hydroméga Services inc. - Demande de révision à l'encontre de la décision D-2011-175 rendue dans le dossier R-3774-2011
Dossier de la Régie : R-3827-2012**

Chère consoeur, chers confrères,

La présente fait suite à la rencontre préparatoire ayant eu lieu ce jour dans le dossier mentionné en titre, lors de laquelle il a été convenu des échéances suivantes :

- Dépôt de la requête en rejet par Deloitte (s'il y a lieu) 15 mars 2013
- Dépôt du plan d'argumentation et cahier d'autorités par HQDT et, s'il y a lieu, Deloitte 28 mars 2013
- Dépôt du plan d'argumentation et cahier d'autorités par Tshiuétiñ Énergie et Hydroméga Services inc 5 avril 2013
- Audience sur la requête en irrecevabilité de HQTD, sur la requête en rejet de Deloitte, s'il y a lieu, et la pertinence des demandes de renseignements 18 avril 2013

Par ailleurs, la Régie confirme par la présente aux parties que toutes les pièces du dossier R-3774-2011 seront versées sous la cote A dans le présent dossier et accessible par le SDÉ.

Veillez agréer, chère consoeur, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as